

PLAN JEUNESSES OCCITANIE 2023 - 2028



Crédits photographies (couverture)

Darnaud Antoine | Perset Arthur | Lecarpentier Lydie
Région Occitanie

SOMMAIRE

AXE 1 - LA RÉGION DES SOLUTIONS POUR CHOISIR SON DESTIN P.14

I / Aller vers les jeunes et leur proposer une orientation scolaire et une information métiers partout et pour toutes et tous p.16

1. Favoriser la découverte des métiers et des formations dès le collège..... p.16
2. Proposer une aide à l'orientation et une information métiers proches de chacun et utiles à tous p.17
3. Agir contre les déterminismes sociaux en accompagnant les jeunes dans la construction de leur projet d'avenir p.18
4. Proposer des formations supérieures sur tous les territoires pour lutter contre les déterminismes géographiques..... p.18

II / Enrichir et sécuriser le parcours des jeunes p.19

1. Poursuivre l'investissement massif dans la construction, la rénovation et la modernisation des lycées d'Occitanie p.19
2. Renforcer les Écoles de la deuxième chance et proposer à chacun un accompagnement d'insertion personnalisé..... p.19
3. Développer les parcours et les métiers de demain..... p.20
4. Encourager les vocations aux métiers de l'humain p.20
5. Accompagner les jeunes dans leur projet de création d'entreprise ou d'activité professionnelle..... p.21
6. Favoriser la mobilité internationale des jeunes et leur ouverture sur le monde p.21

III / Ouvrir le champ des possibles par une mobilité facilitée des jeunes p.22

1. La gratuité des transports scolaires..... p.22
2. L'offre ferroviaire « +=0 » p.23
3. La mobilité cyclable des lycéens p.23
4. Miser sur les mobilités alternatives des jeunes pour une véritable complémentarité avec les autres moyens de transport : le covoiturage p.23



AXE 2 - LA RÉGION PROTÈGE : ALIMENTATION, INCLUSION, SANTÉ, BIEN-ÊTRE P.24

I / Agir contre les inégalités en contribuant au pouvoir d'achat et à l'alimentation de chacun	p.26
1. Protéger le pouvoir d'achat des jeunes et de leurs familles	p.26
2. Proposer une alimentation de qualité et assurer la solidarité alimentaire.	p.27
3. Améliorer l'accès au logement des jeunes	p.29
II / Assurer la protection et préserver la santé des jeunes	p.30
1. Faciliter l'accès aux soins et préserver la santé mentale des jeunes	p.30
2. Assurer la sécurité des jeunes et lutter contre toutes les formes de harcèlement et de discriminations	p.32
III / Favoriser le bien-être et l'épanouissement des jeunes	p.34
1. Garantir l'accès de tous à la culture	p.34
2- Encourager la pratique sportive	p.35

AXE 3 - LA RÉGION POUR ET AVEC LES JEUNES P.36

I/ Faciliter et valoriser l'engagement des jeunes	p.38
1. Valoriser l'engagement.	p.38
2. Renforcer la promotion du service civique	p.39
3. Promouvoir les chantiers de jeunes bénévoles internationaux	p.39
II / Écouter les jeunes et leur permettre de participer aux décisions politiques de la Région	p.40
1. Poser les bases du dialogue	p.40
2. Poursuivre les échanges avec les jeunes dans les territoires	p.40
III / Accompagner l'engagement des jeunes pour l'environnement et le climat	p.41



INTRODUCTION

Avec près d'un habitant sur trois âgé de moins de 30 ans dont plus de 280 000 collégien.ne.s, près de 230 000 lycéen.ne.s, 260 000 étudiant.e.s, 70 000 apprenti.e.s, 1 500 élèves des Ecoles de la Deuxième Chance Régionale, la Région conduit une politique ambitieuse en faveur des jeunes d'Occitanie, dans un contexte de crise qui impacte fortement leur quotidien et les empêche d'envisager sereinement leur avenir.

Au cours de ce mandat, la Région souhaite renforcer sa politique en faveur des jeunes pour construire **une région solidaire, inclusive et innovante**.

La Région inscrit ce Plan Jeunesses dans :

- une démarche volontairement tournée vers les jeunes et les territoires permettant d'en faire non seulement les bénéficiaires, mais aussi les acteurs des politiques jeunesse. La mise en œuvre d'une **Concertation des Jeunesses d'Occitanie**, depuis un an, a permis de rencontrer 1 600 jeunes, 75 structures et de parcourir les 13 départements du territoire. L'ambition de ces rencontres sur le terrain s'est traduite par des **échanges sans filtre**, dans des formats informels et dans un « climat de **confiance** ». Elles illustrent une **volonté politique « d'aller vers »** les jeunes, particulièrement celles et ceux que l'on n'entend pas, que l'on ne voit pas, les "jeunes oubliés", les jeunes dans leur diversité. Le but étant de disposer d'un panorama des Jeunesses d'Occitanie, de leurs besoins, attentes, préoccupations et problématiques du quotidien. Cette démarche a été complétée par **la Rencontre des Jeunesses d'Occitanie, à l'Hôtel de Région de Toulouse**, organisée le 18 novembre 2022 où plus de 400 jeunes étaient présents.
 - le « Pacte vert », adopté par l'Assemblée Plénière du 19 novembre 2020, permettant d'aller plus loin pour lutter contre le changement climatique, adapter nos modes de production et de consommation pour une meilleure résilience de notre modèle de développement, améliorer le bien-être de nos populations et préserver l'avenir des jeunes générations.
 - le développement du sentiment d'appartenance des jeunes à l'Occitanie. Ainsi, la Région poursuivra ses efforts pour développer de nouveaux moyens de communication adaptés aux jeunes.
- Luttant **contre les déterminismes sociaux et territoriaux**, la Région veut offrir aux jeunes la possibilité d'accéder sur l'ensemble du territoire régional au savoir, à un service public de l'orientation proche de chez eux, à un parcours de vie enrichi et sécurisé, à des conditions de vie favorisant leur émancipation et leur bien-être.
- Ce Plan régional Jeunesses présente **3 axes stratégiques, 6 priorités et 30 mesures** construits à travers les échanges avec les jeunes dans la plus grande diversité des parcours et des territoires : collégien.ne.s, lycéen.ne.s, étudiant.e.s, élèves des Ecoles régionales de la Deuxième chance, jeunes suivis en Missions Locales, apprenti.e.s, jeunes en service civique, jeunes salariés ou demandeurs d'emploi, etc.

« La Région donne la parole aux jeunes du territoire pour un avenir durable en Occitanie ! »



La Concertation des Jeunesses dans 43 villes d'Occitanie

Ariège (09)

- 1 • Pamiers
- 2 • Foix

Aude (11)

- 3 • Narbonne
- 4 • Castelnaudary
- 5 • Carcassonne
- 6 • Saint-Martin-de-Villereglan
- 7 • Quillan
- 8 • Limoux

Aveyron (12)

- 9 • Viala-du-Pas-de-Jaux
- 10 • Millau
- 11 • Saint-Affrique
- 12 • Rodez

Gard (30)

- 13 • Nîmes
- 14 • Marguerittes
- 15 • Sommières
- 16 • Alès

Haute-Garonne (31)

- 17 • Ondes
- 18 • Toulouse
- 19 • Bagnères-de-Luchon
- 20 • Saint-Gaudens
- 21 • Lahage

Gers (32)

- 22 • Auch

Hérault (34)

- 23 • Pérols
- 24 • Montpellier
- 25 • Pézenas
- 26 • Béziers
- 27 • Lodève
- 28 • La Tour-sur-Orb

Lot (46)

- 29 • Cahors
- 30 • Auzole

Lozère (48)

- 31 • Mende

Hautes-Pyrénées (65)

- 32 • Tarbes
- 33 • Lannemezan

Pyrénées-Orientales (66)

- 34 • Perpignan
- 35 • Prades
- 36 • Céret
- 37 • Théza

Tarn (81)

- 38 • Albi
- 39 • Cunac
- 40 • Castres

Tarn-et-Garonne (82)

- 41 • Montauban
- 42 • Castelsarrasin
- 43 • Lizac

3 AXES

Axe 1

LA RÉGION
DES **SOLUTIONS**
POUR CHOISIR
SON DESTIN

Axe 2

LA RÉGION **PROTÈGE** :
ALIMENTATION,
INCLUSION,
SANTÉ, BIEN-ÊTRE

Axe 3

LA RÉGION
POUR ET AVEC
LES JEUNES

L'ORIENTATION
ET LES STAGES PARTOUT
ET POUR TOUS

DES MOBILITÉS
FACILITÉES
POUR TOUS

PRÉVENTION
SANTÉ

6 PRIORITÉS POUR ALLER VERS LES JEUNES

ACCÈS
À UNE ALIMENTATION
DE QUALITÉ POUR TOUS

LUTTE CONTRE
HARCÈLEMENT,
DISCRIMINATIONS
ET RACISME

FAVORISER L'ENGAGEMENT
ET LA PARTICIPATION
CITOYENNE DES JEUNES

30 MESURES

- Mesure 1** Sensibiliser et engager les partenaires économiques de la Région (entreprises, collectivités et associations) et l'ensemble des autres opérateurs locaux en conditionnant certaines aides régionales à la proposition de stage et à l'accueil, en lien avec les partenaires, de stagiaires et proposer une nouvelle plateforme «Occitanie stages» répondant mieux aux attentes des jeunes en favorisant la mise en relation avec les acteurs économiques.
- Mesure 2** Déployer les Maisons de l'Orientation Mobiles tout au long de l'année pour informer les scolaires et les jeunes actifs sur l'orientation et organiser les salons ID.Métiers sur tous les territoires.
- Mesure 3** Renforcer le dispositif « et pourquoi pas » afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et proposer du soutien scolaire pour lutter contre le décrochage scolaire et les déterminismes sociaux.
- Mesure 4** Soutenir et développer l'enseignement supérieur près de chez soi et l'innovation pédagogique notamment via les 13 Campus connectés.
- Mesure 5** Poursuivre l'accompagnement des élèves et renforcer le réseau avec l'ouverture de nouvelles Ecoles de la Deuxième Chance.
- Mesure 6** Renforcer le dispositif ETRE avec l'ouverture de nouvelles écoles et promouvoir le Revenu Ecologique Jeunes dans les parcours de formation.
- Mesure 7** Augmenter le nombre de places de formations sanitaires et sociales.
- Mesure 8** Renforcer la création ou reprise d'entreprise par les jeunes de moins de 30 ans.
- Mesure 9** Installer sur chaque Académie un Établissement d'Enseignement International pour faciliter l'insertion professionnelle des élèves, agir sur la mixité sociale et favoriser le rayonnement du territoire à l'international.

Mesure 10

Faciliter les déplacements de jeunes en train et en car liO par l'extension du dispositif +=0.

Mesure 11

Faciliter la mobilité cyclable des lycéens par une aide à l'acquisition d'un vélo pour les élèves de 2^{nde} boursiers et une expérimentation de mise à disposition de vélos dans les lycées.

Mesure 12

Expérimenter une bonification de l'offre régionale sur le covoiturage pour les 18-26 ans.

Mesure 13

Proposer une expérimentation de l'extension de la Carte Jeune Région Occitanie aux étudiants.

Mesure 14

Atteindre en 2028, 75% de produits locaux et produits issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires des lycées.

Mesure 15

Impulser une démarche de redistribution des surplus des restaurations scolaires en direction des associations d'aide alimentaire en particulier auprès des jeunes (étudiants, jeunes précaires...) et déployer le dispositif de solidarité « Bien Manger Pour Tous » à destination des jeunes sur tout le territoire.

Mesure 16

Renforcer l'accès au logement des jeunes en proposant de nouveaux outils notamment dans le futur plan habitat durable.

Mesure 17

Définir des temps de consultations dédiés aux jeunes en difficultés dans les centres de santé « Ma santé, ma Région ».

Mesure 18

Accompagner les jeunes en difficulté et lancer des campagnes de sensibilisation sur la santé mentale.

Mesure 19

Proposer aux lycéennes des protections périodiques d'urgence, dont les culottes menstruelles.

Mesure 20

Promouvoir le numéro vert pour prévenir le harcèlement et/ou lancer des campagnes de sensibilisation contre le harcèlement et toutes les formes de discriminations.

- Mesure 21** Lancer une expérimentation de médiateurs/ambassadeurs lycéens sur les questions de harcèlement et inclure le harcèlement et le cyber-harcèlement dans le dispositif d'aides aux actions éducatives Occit'avenir.
- Mesure 22** Installer l'Observatoire de la protection des usagers des lycées à compter de 2023, en poursuivant les travaux de sécurisation dans l'ensemble des lycées.
- Mesure 23** Une nouvelle thématique « sport » sera intégrée dans le cadre du dispositif Occit'avenir. En effet, dans le cadre des jeux olympiques et para olympiques Paris 2024, la Région souhaite promouvoir auprès des jeunes les valeurs du Sport et de l'Olympisme.
- Mesure 24** Créer une plateforme en direction des jeunes référençant les aides et les services auxquels ils ont droit, et les actualités qui peuvent les intéresser.
- Mesure 25** Création d'un label « Engagement Occitanie » pour valoriser l'engagement des jeunes dans leurs parcours scolaire ou professionnel.
- Mesure 26** Elargir l'accompagnement de la Région au Service civique combiné pour lutter contre le décrochage.
- Mesure 27** Mettre en place le nouveau Conseil Régional des Jeunes.
- Mesure 28** Lancer une consultation annuelle des lycéens sur des grandes thématiques, sujets d'actualité ou vie lycéenne, et prolonger la Concertation Jeunesses, en lien avec les Maisons de Ma Région, avec les rencontres itinérantes des jeunesses.
- Mesure 29** Sensibiliser les lycéens aux enjeux environnementaux en lien avec les éco-délégués dans le cadre d'une rentrée climat et biodiversité en lien avec le futur Plan Noé.
- Mesure 30** Élaborer des actions pédagogiques autour du numérique responsable à destination des lycéens, en s'appuyant sur des jeunes en Service civique.

Axe 1

LA RÉGION
DES **SOLUTIONS**
POUR CHOISIR
SON DESTIN





Quelques retours des jeunes lors des concertations

« Conseillez-nous et informez-nous dès le collège,
on a besoin de plus de stages, avant le lycée.
Après, c'est déjà trop tard »

« On m'a mis là où il y avait de la place »

« J'ai fait ça par défaut »

« L'orientation, ça m'angoisse.
C'est un entonnoir »

« On nous impose des choix,
on nous enferme dans des cases »

« On a besoin de stages professionnels,
de professionnels ou d'anciens lycéens qui viennent
directement nous voir et nous expliquer leurs métiers »

La Concertation des Jeunesses confirme que l'orientation scolaire, l'information métiers et l'insertion professionnelle sont aujourd'hui les principales préoccupations des jeunes. Avec des compétences récentes, la Région fait de l'orientation scolaire et de l'information sur les métiers une priorité stratégique de ce Plan régional Jeunesses. Dans ce contexte, mettre en place un véritable service public de l'orientation sur mesure et accessible partout et pour toutes et tous est une priorité de l'action régionale.

I / ALLER VERS LES JEUNES ET LEUR PROPOSER UNE ORIENTATION SCOLAIRE ET UNE INFORMATION MÉTIERS PARTOUT ET POUR TOUTES ET TOUS

Priorité 1

Garantir à chacun l'accès aux stages (3^e, lycéens ...) et un accompagnement « sur mesure » pour choisir son avenir

1. Favoriser la découverte des métiers et des formations dès le collège

Si les origines géographiques et sociales impactent fortement la projection des jeunes vers l'avenir, c'est dans la recherche d'un stage que les phénomènes d'autocensure, de reproduction des trajectoires ou tout simplement de resserrement des horizons professionnels trouvent leur expression la plus forte. La mise en situation professionnelle favorise, plus que tout autre dispositif, la capacité à se projeter dans l'avenir.

Depuis 2020, la Région propose aux élèves de 3^e un dispositif d'aide à la recherche d'un stage afin que cette première rencontre avec le monde professionnel soit vécue avant tout comme une découverte souhaitée et non comme un échec subi. **La Région souhaite ainsi renforcer son action en la matière.**

Mesure 1

Sensibiliser et engager les partenaires économiques de la Région (entreprises, collectivités et associations) et l'ensemble des autres opérateurs locaux en conditionnant certaines aides régionales à la proposition de stage et à l'accueil de stagiaires.

Proposer une nouvelle plateforme, « Occitanie stages », en lien avec les partenaires, répondant mieux aux attentes des jeunes en favorisant la mise en relation avec les acteurs économiques.

La Région dispose d'un tissu économique riche et diversifié, avec plusieurs filières stratégiques porteuses d'emploi et de métiers d'avenir. Dans leurs parcours, les jeunes doivent pouvoir rencontrer des entreprises, découvrir un large éventail de secteurs d'activité, se projeter dans une diversité de métiers.

La Région entend renforcer son action en matière d'orientation scolaire et d'information sur les métiers

autour de la démarche de l'**«aller vers»** en associant l'ensemble des acteurs et partenaires régionaux à la démarche de l'orientation choisie. Afin de découvrir la diversité des métiers, les élèves pourront entrer en contact avec des professionnels via **un réseau d'ambassadeurs**, constitué sur la plateforme stages. Ce réseau pourra être également sollicité par les établissements pour des interventions témoignages dans les classes.

■ 2. Proposer une aide à l'orientation et une information métiers proches de chacun et utiles à tous

La Région Occitanie s'est engagée depuis plusieurs années à la territorialisation de son action publique au travers notamment des **18 Maisons de Ma Région** sur l'ensemble du territoire, et des **3 Maisons de l'Orientation** situées à Toulouse et Montpellier ouvertes à tous les jeunes en recherche d'information.



**Quelques retours
des jeunes lors
des concertations**

« J'ai pu avoir toutes les informations nécessaires près de chez moi »

« J'ai pu avoir des conseils très utiles »

Depuis la rentrée de septembre 2022, **deux Maisons de l'Orientation Mobiles (M.O.M)** prolongent l'action des Maisons de l'Orientation dans les territoires. Elles sillonnent le territoire régional pour aller à la rencontre des élèves, des étudiants et des demandeurs d'emplois, en priorité dans les zones rurales et les quartiers dans le cadre de la politique de la ville. Les rencontres au sein de la MOM constituent une étape clé pour la construction du projet d'orientation, et peuvent s'articuler autour d'un parcours pédagogique en amont, pendant et après l'événement.

Mesure 2

Déployer les Maisons de l'Orientation Mobiles tout au long de l'année pour informer les scolaires et les jeunes actifs sur l'orientation et organiser les salons ID. Métiers sur tous les territoires.

Suite à l'expérimentation réussie à Saint-Gaudens en décembre 2022, la Région mettra en place, sur les territoires éloignés des métropoles, des salons **ID.Métiers** dédiés à l'orientation et à l'information métiers. Destinés aux élèves de 4^e et 3^e et 2nde, ils visent à mettre en lumière les métiers qui recrutent en Occitanie, valoriser les formations de la voie professionnelle, favoriser les échanges pairs à pairs, ouvrir le champ des possibles dès le collège, lutter contre les stéréotypes de genre et l'autocensure.

Un **appel à projets Informations-Métiers** est mis en œuvre depuis 2019. Destiné à informer les élèves sur

la réalité des métiers dans le cadre de la construction de leur projet d'orientation et dans le cadre scolaire, il promeut la diversité et la mixité des métiers, l'égalité professionnelle Filles/Garçons, la pluralité des secteurs professionnels, l'évolution des compétences et l'orientation tout au long de la vie.

Ce sont ainsi près de **1 500 actions d'information sur les métiers qui sont organisées chaque année** au sein des établissements en direction des élèves des collèges et des lycées, en étroite collaboration avec les Maisons de l'Orientation et les Maisons de Ma Région.

■ 3. Agir contre les déterminismes sociaux en accompagnant les jeunes dans la construction de leur projet d'avenir

Déjà mobilisée pour garantir à l'ensemble des jeunes d'Occitanie un égal accès aux choix d'orientation scolaires et professionnels, la Région veut aller plus loin dans la levée des freins à l'orientation scolaire post-bac des 230 000 lycéens d'Occitanie. En effet, l'origine, le milieu social, ou le genre constituent encore trop souvent des barrières pour beaucoup d'élèves à l'entrée en études supérieures, notamment dans des filières ou écoles très sélectives.

Face à ce constat, la Région a créé en 2022 un **nouveau dispositif « et pourquoi pas »**, proposant de lutter contre tous les freins à l'orientation y compris l'auto-censure qui touche de nombreux jeunes, notamment des filles, issus de milieux modestes au moment d'envisager l'avenir. Une attention toute particulière est apportée aux élèves scolarisés en zone d'éducation prioritaire,

en quartier de la Politique de la Ville ainsi qu'en zone rurale ou isolée. Via ce dispositif, la Région accompagne chaque établissement sélectionné dans la mise en œuvre des actions d'aide à l'orientation (engagement étudiant, cordées de la réussite, tutorats / mentorat, rencontre de professionnels, accompagnement à l'écriture du projet personnel et professionnel, ...), ainsi que de soutien à l'entrée dans les formations sélectives (type Classes préparatoires) ou au concours d'entrée.

Outre la fourniture gratuite des manuels scolaires, du premier équipement et loRdi pour tous, la Région souhaite développer de nouvelles aides pour soutenir les jeunes les plus en difficulté afin de prévenir le décrochage scolaire à travers des actions de soutien scolaire.

Mesure 3

Renforcer le dispositif « et pourquoi pas » afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et proposer du soutien scolaire pour lutter contre le décrochage scolaire et les déterminismes sociaux.

■ 4. Proposer des formations supérieures sur tous les territoires pour lutter contre les déterminismes géographiques

Favoriser la réussite et l'insertion professionnelle suppose de créer les conditions d'un égal accès à l'enseignement supérieur. Démocratiser cet accès est une ambition forte pour la jeunesse. La Région soutient l'enseignement supérieur sur tous les territoires aussi bien dans les Métropoles que dans les **18 Villes Universitaires d'Équilibre (VUE)** d'Occitanie ou les zones rurales où aucune Université n'est présente, mais qui proposent des formations post bac.

Les formations multisites ou hybrides offrent une opportunité de compléter l'offre de formation de proximité sur les territoires en mutualisant les moyens (retransmission de cours opérés dans les métropoles, réalisation de TP virtuels, formations à distance...). De même, les Campus Connectés, qui associent à la souplesse de l'enseignement à distance un tutorat individuel et collectif, permettent de compléter l'offre de formation des territoires et d'accompagner les étudiants les plus éloignés des pôles universitaires.

Mesure 4

Soutenir et développer l'enseignement supérieur près de chez soi et l'innovation pédagogique notamment via les 13 Campus connectés.

II / ENRICHIR ET SÉCURISER LE PARCOURS DES JEUNES

1. Poursuivre l'investissement massif dans la construction, la rénovation et la modernisation des lycées d'Occitanie

Depuis 2015, **9 lycées ont été construits et 4 nouveaux établissements sont en projet** : à Auterive (31), Cournonterral (34) ainsi que 2 lycées supplémentaires au Nord de l'aire toulousaine et un à l'Est de Montpellier.

Afin d'assurer des conditions d'études optimales pour les élèves, la Région a adopté un important **plan d'investissement qui consacre 800 M€** aux lycées publics pour la période 2021-2028.

2. Renforcer les Ecoles de la Deuxième Chance et proposer à chacun un accompagnement d'insertion personnalisé

En Occitanie, **13 Ecoles de la Deuxième Chance (E2C) accueillent chaque année plus de 1 500 jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification** avec pour objectif de retrouver le chemin de la formation et de l'emploi.

Offrir un nouveau départ aux jeunes « décrocheurs » de

16 à 26, voire 29 ans : c'est la mission des E2C que la Région soutient avec l'appui du Fonds Social Européen. La particularité de ces établissements repose sur un **accompagnement personnalisé**, une formation gratuite, sur mesure et rémunérée et la découverte de métiers avec des stages en entreprises.

Mesure 5

Poursuivre l'accompagnement des élèves et renforcer le réseau avec l'ouverture de nouvelles Ecoles de la Deuxième Chance.

La Région propose également un accompagnement spécifique en s'appuyant sur le réseau d'une vingtaine d'**Ecoles Régionales du Numérique**, dont l'objectif est d'offrir aux demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et ayant une appétence pour le numérique, l'accès à des formations dans ce secteur, en proximité sur les territoires.

Par ailleurs, à travers le dispositif **Innov'Emploi**, la Région souhaite pousser les organismes de formation à innover dans le contenu de leur formation et les méthodes pédagogiques utilisées, afin de permettre à des jeunes éloignés de l'emploi de construire un projet professionnel plus facilement.

3. Développer les parcours et les métiers de demain

Les métiers afférents à la transition écologique sont en plein essor offrant des opportunités d'emplois non-délocalisables ouverts à tous les niveaux de qualification. Tout l'enjeu est donc d'anticiper, en proposant des formations qui répondent aux besoins des métiers de demain.

Le projet porté par les **8 Ecoles de la Transition Ecologique (ETRE)** vise à mettre en place une sensibilisation aux métiers verts (énergies renouvelables, habitat durable, agriculture biologique, économie circulaire, alimentation durable, ...).

Les jeunes qui intègrent une formation pré qualifiante ou qualifiante au sein d'une école ETRE peuvent bénéficier du **Revenu Ecologique Jeunes (REJ)** en complémentarité de la rémunération Région.

Le Revenu Ecologique Jeunes (R.E.J.) mis en place par la Région s'adresse aux demandeuses et demandeurs d'emploi de 18 à 29 ans s'engageant dans un projet professionnel à impact positif pour la transition

écologique. Le candidat éligible peut accéder à une formation ou bénéficier d'un accompagnement à la création d'activité contribuant à la transformation écologique de l'économie, dans la lignée du « Pacte vert » régional. Il obtiendra en retour un revenu décent.

Près de 190 formations qualifiantes labellisées « Pacte vert » sont accessibles, ce qui représente 4 000 places de formation, ainsi que la possibilité d'être accompagné, par une structure labellisée par la Région, pour créer ou reprendre une entreprise à impact environnemental. Une aide individuelle forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1 000€ (sous condition de ressources) permet de sécuriser les parcours de formation et/ou d'émergence de projet de création-reprise d'entreprise.

Avec près d'un million d'emplois en France prochainement créés dans le domaine de la transition énergétique et écologique, cette mesure permet d'inciter et d'encourager les jeunes à s'inscrire dans un projet les conduisant vers un métier d'avenir.

Mesure 6

Renforcer le dispositif ETRE avec l'ouverture de nouvelles écoles et promouvoir le Revenu Ecologique Jeunes dans les parcours de formation.

La Région accompagne les filières emblématiques de son territoire et favorise l'émergence de compétences en particulier pour les **métiers de demain**. Afin de soutenir les filières en mutation et en devenir, la Région forme aux compétences d'aujourd'hui et prépare les métiers de demain dans les filières d'avenir comme l'hydrogène vert, l'aérospatial, l'éolien en mer, les mobilités durables, les biothérapies, la cybersécurité, l'Intelligence artificielle... Un travail est déjà en cours

sur **les métiers de l'agriculture et de l'alimentation, de la mer, de la culture scientifique, technologique et les métiers industriels**.

Afin de mettre en lumière les nombreux talents des jeunes d'Occitanie, la Région organise par ailleurs les sélections régionales des **Worldskills Occitanie** (ex-Olympiades des Métiers), véritables jeux olympiques des Métiers où plusieurs centaines de jeunes participent et une soixantaine de métiers y sont représentés.

4. Encourager les vocations aux métiers de l'Humain

Avec 28 formations menant à des diplômes d'Etat sur les secteurs paramédicaux et en travail social, telle qu'infirmier ou éducateur spécialisé, la Région déploie et finance une offre de formation importante pour les jeunes en poursuites d'études / demandeurs d'emploi. Ce sont près de **18 000 élèves et étudiant.es** dans près

de 250 sites de formations à travers toute l'Occitanie que la Région accompagne dans leurs parcours de formation. Ces métiers, au service des autres, sont essentiels à la vie des territoires et sont de vrais tremplins vers l'emploi.

Mesure 7

Augmenter le nombre de places de formations sanitaires et sociales.

■ 5. Accompagner les jeunes dans leur projet de création d'entreprise ou d'activité professionnelle

Avec plus de 90 000 entreprises créées en 2022 sur son territoire, la Région Occitanie souhaite conforter une dynamique entrepreneuriale et répondre aux aspirations des jeunes qui ambitionnent de créer leur activité. Près d'un créateur sur 2 avait moins de 30 ans en 2021 (contre 1 sur 5 en 2012).

L'appel à projet « entreprenariat » met à disposition des porteurs de projet 150 structures labellisées pour les accompagner, sur une durée de 4 à 36 mois. Ce soutien permet de sécuriser leurs parcours et donne toutes les chances de réussite à leur projet de création ou de reprise d'entreprise.

Pour les **étudiants**, la sensibilisation à l'entrepreneuriat s'appuie sur les réseaux des étudiants-entrepreneurs PEPITE (Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) et la mise en œuvre du programme européen d'échanges pour entrepreneurs avec « Erasmus pour Jeunes Entrepreneurs ». Un parcours

dédié aux entrepreneurs étudiants existe également permettant ainsi un accompagnement au sein d'incubateurs adossés à leur université ou à leur école.

Pour les jeunes agriculteurs, la Région accompagne les projets d'installation grâce à une dotation et des stages de parrainage pour les nouveaux installés (dispositif CEFI), jusqu'au développement de leur exploitation avec des bonifications pour les aides aux investissements. De même, la foncière agricole permet d'accompagner les jeunes qui souhaitent acquérir des terres. Ce soutien appuyé (plus de 30 M€ par an) porte ses fruits puisque que l'Occitanie est la région avec le plus grand nombre d'installation en agriculture (plus de 2000 par an). La Région s'attache par ailleurs à faire découvrir aux jeunes les métiers de l'agriculture et les Assises régionales de l'Enseignement agricole qui permettent de souligner l'importance de la formation pour permettre aux jeunes de disposer de toutes les compétences nécessaires aux enjeux qu'ils auront à relever

Mesure 8

Renforcer la création ou reprise d'entreprise par les jeunes de moins de 30 ans.

■ 6. Favoriser la mobilité internationale des jeunes et leur ouverture sur le monde

L'avenir de notre territoire est également étroitement lié à la prise de conscience par les jeunes de l'importance de l'ouverture sur l'Europe et sur le monde. La mobilité européenne et internationale est devenue un élément essentiel au service de l'insertion des jeunes, un atout pour le tissu économique régional, un outil important de la sécurisation des parcours professionnels.

La Région poursuivra son soutien à la mobilité internationale des jeunes engagés dans des parcours d'insertion, de formation professionnelle ou d'études supérieures en Occitanie (complémentaires aux bourses Erasmus+). **Environ 6 000 jeunes apprenants et étudiants sont ainsi accompagnés chaque année.**

L'impact de la crise sanitaire sur les jeunes a été forte.

Elle a renforcé la précarité, les inégalités et les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi, et a mécaniquement baissé la mobilité géographique. Il est important aujourd'hui de proposer des perspectives positives aux jeunes et de les redynamiser tant dans leur parcours professionnel que dans leur participation citoyenne.

La Région porte également le projet d'installer un Etablissement Public Local d'Enseignement **International** (E.P.L.E.I.) dans chacune des académies. Ce dernier, associé dans un même lieu des élèves allant de la maternelle et jusqu'au lycée, prévoit des enseignements spécifiques aux langues étrangères. Ils seront des leviers pour l'attractivité du territoire (venue d'élèves et de familles étrangères) et pour la mixité des élèves.

Mesure 9

Installer sur chaque Académie un Établissement d'Enseignement International pour faciliter l'insertion professionnelle des élèves, agir sur la mixité sociale et favoriser le rayonnement du territoire à l'international.

III / OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES PAR UNE MOBILITÉ FACILITÉE DES JEUNES

Priorité 2 Faciliter les mobilités quotidiennes des jeunes

Dans le cadre de la Concertation Jeunesses, la mobilité revêt un caractère prioritaire pour les jeunes qui vivent dans les territoires ruraux et dans les zones urbaines périphériques. Avec liO, la Région pilote à la fois les mobilités historiques (trains régionaux, cars réguliers, cars scolaires) sur tout le territoire mais aussi ce que l'on appelle les nouvelles mobilités (transport à la demande, co-voiturage, vélo).

1. La gratuité des transports scolaires

L'Occitanie est parmi les premières Régions à avoir proposer la gratuité des transports scolaires régionaux dès la rentrée de septembre 2021. En effet, après une baisse progressive des tarifs engagée dès 2018 et la mise en place de la gratuité pour les élèves internes en 2020, la Région Occitanie a généralisé la gratuité des transports scolaires régionaux pour 170 000 élèves (de la maternelle au lycée) à compter de la rentrée 2021, à raison d'un aller-retour par jour pour les demi-

pensionnaires et externes ou par semaine pour les internes.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité des efforts menés par la Région visant à réduire le coût de la rentrée scolaire, à préserver le pouvoir d'achat des familles et à contribuer à l'égalité des chances. **La mise en place de la gratuité représente une économie allant de 48 € à 315 € par famille et par an.**

2. L'offre ferroviaire +=0

Depuis le 1er septembre 2021, sur l'ensemble du territoire régional, le dispositif +=0 propose une offre incitative pour favoriser les déplacements en train des -26 ans en Occitanie, en faisant des **économies** tout en contribuant à limiter les émissions de carbone.

Le dispositif +=0, actuellement valable pour les jeunes de 18 à 26 ans sur les seules lignes ferroviaires, sera étendu à l'ensemble des lignes régulières de cars du

réseau liO (hors services spéciaux scolaires).

Dès 16 ans, le dispositif +=0 sera accessible sur l'ensemble des trains du réseau liO.

Par ailleurs, afin de faciliter les déplacements des élèves, y compris en période de week-end et de vacances scolaires, les services d'autocars réguliers du réseau liO seront accessibles gratuitement pour l'ensemble des élèves détenteurs d'un titre d'ayant droit au transport.

Mesure 10

Faciliter les déplacements de jeunes en train et en car liO par l'extension du dispositif +=0.

3. La mobilité cyclable des lycéens

Une étude récente de l'ADEME sur la mobilité cyclable des collégiens et des lycéens démontre que les jeunes ne sont généralement pas suffisamment inclus dans les stratégies de développement de la pratique du vélo, alors même que l'intégration du vélo dans les déplacements du quotidien est à la croisée d'enjeux environnementaux et de santé qui les touchent et pour lesquels ils se mobilisent.

Dans le cadre de la révision de son Plan VELO qui interviendra fin 2023, **la Région étudiera la faisabilité d'une mise à disposition de vélo pour ses lycéens afin de sécuriser leurs déplacements, notamment sur les derniers kilomètres.** L'étude de ce nouveau service

VELO intégrera une réflexion sur le stationnement des vélos dans les lycées et sur le soutien à la construction de pistes cyclables au droit des lycées. Une première phase expérimentale sera engagée **dès septembre 2024** sur un panel de 5 lycées présentant des caractéristiques favorables (existence d'équipements de stationnement et pistes cyclables) et ne nécessitant pas la réalisation d'investissements dont la faisabilité ne pourrait être garantie à court terme.

Souhaitant valoriser la pratique du vélo auprès des lycéens, la Région proposera une **nouvelle aide à l'acquisition d'un vélo pour les élèves de 2^{nde} boursiers**, en complément de cette expérimentation.

Mesure 11

Faciliter la mobilité cyclable des lycéens par une aide à l'acquisition d'un vélo pour les élèves de 2^{nde} boursiers et une expérimentation de mise à disposition de vélos dans les lycées.

4. Miser sur les mobilités alternatives des jeunes pour une véritable complémentarité avec les autres moyens de transport : le covoiturage

La Région fait le choix d'une politique de covoiturage d'intérêt public ciblant les courts trajets en complémentarité avec l'offre train et car. Ainsi, le plan régional de covoiturage vise à inciter les automobilistes à covoiturer sur des trajets courts ou moyennes distances du quotidien, notamment par une participation financière. L'objectif est de garantir la desserte de tous les territoires jusqu'au dernier kilomètre.

Afin d'inciter les jeunes à covoiturer, la Région expérimentera une bonification de la participation

régionale dans le coût de ces trajets pour les 18-26 ans. Faciliter les déplacements des jeunes d'Occitanie, limiter les coûts de transport, fluidifier le trafic routier, préserver l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ... tels sont les objectifs de cette mesure pour assurer à tous une plus grande mobilité tout en faisant de l'Occitanie la première Région à énergie positive d'Europe.

Mesure 12

Expérimenter une bonification de l'offre régionale sur le covoiturage pour les 18-26 ans.

Axe 2

LA RÉGION **PROTÈGE** :
ALIMENTATION,
INCLUSION,
SANTÉ, BIEN-ÊTRE





Quelques retours des jeunes lors des concertations

« C'est un stress, on ne peut pas se consacrer aux études »

« Je ne peux plus vivre, je survis »

Dans le contexte actuel de crise, la baisse du pouvoir d'achat chez les jeunes peut porter préjudice à leur bien-être et à leur réussite scolaire (coût des études, mobilité, ...), leur insertion sociale (peu de loisirs sportifs, culturels, ...) et leur santé (accès à une alimentation saine et équilibrée, à un logement décent, ...).

I / AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS EN CONTRIBUANT AU POUVOIR D'ACHAT ET À L'ALIMENTATION DE CHACUN

1. Protéger le pouvoir d'achat des jeunes et de leurs familles

Qu'ils soient lycéens, étudiants, en formation, la Région souhaite apporter une réponse aux besoins des jeunes à chacune des étapes de leur parcours, notamment à travers des aides au pouvoir d'achat, et ainsi faciliter leurs conditions d'études et de vie quotidienne.

- La rentrée la moins chère de France pour les lycéens avec la Carte Jeune

La Carte Jeune Région, par les services qui y sont rattachés, vise à soutenir le pouvoir d'achat des familles et faciliter les conditions d'études et de réussite scolaire de chacun. La Région permet ainsi la **rentrée la moins chère de France** avec la **gratuité des manuels scolaires et des premiers équipements professionnels** ; la mise à disposition d'un **IoRdi** ; **l'aide à la lecture loisirs**, **l'aide à la licence sportive UNSS** ; la prise en charge de la **formation aux premiers secours** et plus récemment **l'offre « Bons plans »** avec des réductions dans de

nombreux secteurs : loisirs, sports, culture, tourisme, soutien scolaire.... Au total, ces aides de la Carte Jeune représentent une économie de **500 €** pour les jeunes et leur famille.

- Améliorer les conditions de vie des étudiants

Une meilleure réussite dans le cursus de formation des étudiants est fortement liée aux conditions de vie et d'études sur les campus, ce qui constitue la **« Vie étudiante »**. Elle se traduit notamment par des éléments de bien-être et de sociabilité, à travers la restauration, le logement, les activités sportives ou culturelles, les loisirs, les engagements au sein d'associations qu'elles soient étudiantes ou non, qu'elles interviennent sur le campus ou non. L'action régionale en la matière évoluera en expérimentant l'extension de la Carte Jeune aux étudiants d'Occitanie, notamment dans l'accès aux **« Bons plans »**.

Mesure 13

Proposer une expérimentation de l'extension de la Carte Jeune Région Occitanie aux étudiants.

- Les étudiants du secteur sanitaire et social

La Région soutient financièrement les jeunes dans leurs parcours de formations sanitaires et sociales principalement avec des bourses d'études sur critères sociaux : 5 000 étudiant.es par an avec en moyenne 330€/mois et le remboursement des frais d'inscription. Les jeunes bacheliers mention très bien bénéficient aussi d'une aide au mérite de 900€ pendant 3 ans pendant leurs études paramédicales et en travail social.

- Les stagiaires de formation continue

La Région propose aux stagiaires en formation continue (qui n'ont pas accès aux allocations d'assurance chômage) une **rémunération mensuelle pendant toute la durée du parcours ainsi que des indemnités de transport et/ou d'hébergement** (comprises entre 240 € et 712 € en 2023 et peuvent aller jusqu'à 2000 € pour une personne en situation de handicap).

- Les stagiaires de 16 à 18 ans

La Région fait le choix de **soutenir les jeunes stagiaires âgés entre 16 et 18 ans en leur versant une rémunération de 240 €**.

- Les sportifs de haut niveau

Des aides individualisées à destination des **sportifs inscrits sur les listes de « haut-niveau » et « espoir » sont financées par la Région**. Elles sont l'illustration de la volonté régionale de promouvoir la haute performance de nos jeunes athlètes. Afin de favoriser la réussite du double projet sportif et scolaire des sportifs de haut niveau licenciés sur son territoire, la Région apporte donc à près de **800 jeunes sportifs par an** une aide pouvant varier de 500 à 2 500€.

2. Proposer une alimentation de qualité et assurer la solidarité alimentaire.



Quelques retours des jeunes lors des concertations

« Je limite mes sorties et mes repas personnellement, je n'ai pas assez d'argent. »

« Moi, je ne mange pas le midi »

« C'est une angoisse permanente »

Priorité 3 Agir contre la précarité alimentaire

Face à la crise actuelle, l'alimentation des jeunes devient trop souvent une variable d'ajustement impactant leur santé. La Région ne peut s'y résoudre et agit contre la précarité alimentaire en accompagnant les jeunes qui ont des difficultés à se nourrir.

Dans le cadre de sa stratégie régionale « Bien Manger Pour Tous », adoptée en 2022, la Région favorise la solidarité alimentaire en Occitanie. Cette stratégie repose sur deux axes de travail : améliorer la qualité de l'offre alimentaire accessible aux publics précaires, d'une part, et encourager la diversification des dispositifs de solidarité alimentaire, d'autre part.

- Une restauration scolaire de qualité et accessible à tous

La restauration scolaire des lycées présente un enjeu majeur de qualité de vie et de santé des élèves, tant par la quantité que la qualité des repas servis. La Région s'est toujours engagée à proposer un service de

restauration en phase avec les besoins des lycéens, en matière de nutrition, mais aussi de goût et de plaisir.

Par ailleurs, la Région accompagne les familles en difficulté à travers le **Fonds Régional d'Accès à la Restauration (FRAR)** dont le but est de faciliter l'accès de tous les lycéens à la restauration sans que leur coût en soit un frein. A la rentrée de septembre 2022, la Région a également décidé le gel du tarif de la restauration scolaire afin que l'inflation des denrées alimentaires et du coût de l'énergie n'impacte pas le pouvoir d'achat des élèves et de leurs familles.

Au-delà de leur rôle dans l'éducation alimentaire des jeunes générations, les lycées représentent un réel levier dans les dynamiques agricoles territoriales. Depuis 2018, la Région inscrit l'alimentation en grande cause régionale, en valorisant la production de qualité, et en accompagnant les lycées volontaires vers un approvisionnement de proximité.

Mesure 14

Atteindre en 2028, 75% de produits locaux et produits issus de l'agriculture biologique dans les restaurants scolaires des lycées.

La Région accompagne les lycées avec un soutien financier pour l'approvisionnement local et bio et en développant un outil facilitant ces achats à travers la **plateforme OccitAlim**. Près de 100 lycées régionaux adhèrent aujourd'hui à la plateforme et ont ainsi accès à une large offre de produits frais (fruits, légumes, viande, produits laitiers...) et de produits d'épicerie sucrés

et salés. Prochainement, la plateforme va s'ouvrir à d'autres collectivités, ce qui permettra de renforcer les produits régionaux également dans les assiettes des collégiens et écoliers d'Occitanie.

La Région engage les restaurants scolaires dans la réduction de leurs déchets. A la fois source d'économie

et pratique vertueuse pour l'environnement, la lutte contre le gaspillage alimentaire ouvre la voie vers une restauration durable de qualité.

Pour valoriser la qualité des repas servis dans les lycées régionaux, la Région développe **une labellisation des établissements** reposant sur un cahier des charges ambitieux portant sur toutes les dimensions de la durabilité de la restauration collective (réduction de l'utilisation de plastique, sensibilisation des convives, conditions de travail des agents de restauration...).

- L'action volontariste de la Région contre la précarité alimentaire des étudiants

Les crises successives ont particulièrement impacté les étudiants, disposant pour la plupart de moyens – budget, temps, équipements - limités pour se nourrir de manière satisfaisante. Face aux difficultés des étudiants pour se nourrir durant la crise sanitaire, la Région a organisé des distributions de paniers de produits régionaux à destination des étudiants sur les campus. Ainsi, près de

20 000 paniers ont été distribués gratuitement dans 15 villes étudiantes d'Occitanie entre 2020 et 2021.

Pour rappel, les étudiants boursiers (près de 40% des étudiants) bénéficient du repas CROUS à 1€.

Depuis 2022, l'évolution du dispositif « Bien Manger Pour Tous » pour améliorer la qualité de l'offre alimentaire a permis une expérimentation réalisée auprès de 500 étudiants de Toulouse et Mende qui ont bénéficié de cours de cuisine adaptés aux contraintes budgétaires et logistiques des étudiants et/ou d'un repas complet préparé dans le cadre de ces cours de cuisine.

La Région souhaite également relancer la dynamique déjà mise en œuvre de don des surplus de production des cantines en avançant vers la contractualisation avec le réseau associatif solidaire. Cela permettra notamment de récupérer les surplus de production des cantines scolaires pour les redistribuer et de lutter ainsi contre la précarité alimentaire des étudiants, notamment en lien avec le CROUS, cantines solidaires étudiantes.

Mesure 15

Impulser une démarche de redistribution des surplus des restaurations scolaires en direction des associations d'aide alimentaire en particulier auprès des jeunes (étudiants, jeunes précaires...) et déployer le dispositif de solidarité « Bien Manger Pour Tous » à destination des jeunes sur tout le territoire.



Opération "Bien Manger Pour Tous", avec les étudiants de Mende cuisinant des produits locaux et de saison, Mende (48), novembre 2022
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

3. Améliorer l'accès au logement des jeunes

La Région soutient de manière volontariste la création et la rénovation énergétique des logements et hébergements dédiés aux étudiants et aux jeunes, en partenariat avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Occitanie (URHAJ Occitanie), le CROUS et le Centre Régional Information Jeunesse Occitanie (CRIJ Occitanie). Depuis 2016, la Région a financé la création ou la rénovation de près de 6 500 logements étudiants ou jeunes.

Afin de faciliter l'hébergement des jeunes inscrits

sur ses dispositifs pré-qualifiants (Projet Pro, E2C, Ecoles de la Transition Ecologique) et de renforcer l'information des jeunes, la Région **souhaite mettre en place une cartographie accessible** aux jeunes inscrits en dispositif pré-qualifiants valorisant les solutions d'accompagnement vers des logements. Cette initiative sera complémentaire de la diffusion du **Guide du logement** réalisé avec le Centre Régional Informations Jeunesse sur l'ENT des lycées, sur le portail des formations sanitaires et sociales et sur les réseaux sociaux.

Mesure 16

Renforcer l'accès au logement des jeunes en proposant de nouveaux outils notamment dans le futur plan habitat durable.

II / ASSURER LA PROTECTION ET PRÉSERVER LA SANTE DES JEUNES

1. Faciliter l'accès aux soins et préserver la santé mentale des jeunes



Quelques retours
des jeunes lors
des concertations

« On n'arrive déjà pas à se soigner physiquement, alors la santé mentale, on n'y a pas accès et on n'en parle pas assez »

« J'ai besoin de parler mais je ne sais pas où aller »

« On ne trouve plus de médecins pour nous soigner »

Priorité 4 Agir sur la santé des jeunes et accompagner les jeunes en difficulté

Depuis la crise sanitaire et les différents confinements, la santé mentale est une préoccupation majeure des jeunes. Dans le même temps, les inégalités économiques et sociales aggravent encore plus les inégalités d'accès à la santé pour les jeunes. **En effet, près de 21% des jeunes adultes ont connu en 2021 un épisode dépressif selon le dernier baromètre santé publique France.**

Afin de pouvoir répondre à leurs attentes et besoins, la Région souhaite proposer un accompagnement des jeunes autour de la **santé mentale** en développant le travail en réseau avec les Missions Locales, les Maisons de l'Adolescent, les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ), premiers interlocuteurs des jeunes.

La Région soutient, par ailleurs, le dispositif « **Génération Santé** » qui intervient dans les lycées : l'objectif est la prévention et l'éducation à la santé via

le développement des compétences psychosociales chez les jeunes, pour être garant de leur santé physique mais aussi sociale et mentale, et pouvoir limiter leurs conduites et expositions à risques. Enfin, la Région aide les étudiants en situation de précarité à adhérer à une **Mutuelle Complémentaire de Santé** via le Pass Mutuelle.

Lors de l'Assemblée plénière de juillet 2021, la Région Occitanie s'est engagée à développer la santé de proximité en lançant le projet d'un service public chargé de recruter 200 médecins, infirmiers et maïeuticiens et de créer des centres de santé dans les territoires en tension. Le GIP Ma Santé Ma Région réunit, depuis le 17 juin 2022, 31 membres (collectivités territoriales et partenaires du domaine de la santé) et a déjà recruté 27 médecins, 16 secrétaires médicales et 1 sage-femme.

Mesure 17

Définir des temps de consultations dédiés aux jeunes en difficulté dans les centres de santé « Ma santé, ma Région ».

Mesure 18

Accompagner les jeunes en difficulté et lancer des campagnes de sensibilisation sur la santé mentale.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

- Agir contre la précarité menstruelle

La Région souhaite mettre en place un dispositif d'urgence pour garantir à chacune l'accès gratuit à des protections périodiques qui sera articulé avec les mesures mises en place par l'Etat et à partir d'un besoin exprimé dans les lycées.

Mesure 19

Proposer aux lycéennes des protections périodiques d'urgence, dont les culottes menstruelles.

- Préserver la santé des autres : « Un jeune formé = Une vie sauvée »

Parce qu'un plus grand nombre de jeunes formés aux gestes de premiers secours permettrait de sauver 2 000 vies de plus par an, à l'échelle de l'Occitanie, la

Région est mobilisée sur cet enjeu de santé publique et de civisme.

2. Assurer la sécurité des jeunes et lutter contre toutes les formes de harcèlement et de discriminations



Quelques retours des jeunes lors des concertations

« On souffre du sexisme »

« C'est devenu un obstacle dans ma scolarité, on n'a plus envie de venir en cours »

« C'est un problème très important sur lequel les jeunes ont beaucoup de choses à dire et attendent beaucoup de vous »

La Région agit pour assurer pour tous et toutes, quel que soit son lieu d'habitation, son sexe ou son genre, son niveau de revenu, son handicap et de manière

générale, quelle que soit sa différence, en agissant sur de nombreux leviers. Dans tous ses dispositifs, elle promeut l'égalité Femmes-Hommes.

Priorité 5

Lutter contre le harcèlement scolaire, les discriminations, le racisme, les violences sexistes et sexuelles

Mesure 20

Promouvoir le numéro vert pour prévenir le harcèlement et lancer des campagnes de sensibilisation contre le harcèlement et toutes les formes de discriminations.

Mesure 21

Lancer une expérimentation de médiateurs/ambassadeurs lycéens sur les questions de harcèlement et inclure le harcèlement et le cyber-harcèlement dans le dispositif d'aides aux actions éducatives Occit'avenir.

Très largement relayé à l'occasion de la Concertation des Jeunesses par ses conséquences (décrochage allant jusqu'à la déscolarisation, anxiété, dépression, somatisation, conduites autodestructrices voire suicidaire), le harcèlement scolaire concernerait 1 élève sur 10 au cours de sa scolarité en France. Soucieuse de protéger et de créer des conditions d'inclusion, la Région souhaite se saisir de ce sujet en le posant comme une nouvelle priorité et proposer 3 actions fortes en direction des jeunes.

La Région pourra en assurer une plus grande visibilité à travers ses dispositifs comme l'ENT, loRdi, la Carte Jeune ou à travers le dispositif d'actions éducatives Occit'avenir.

Si l'identité de l'Occitanie s'est construite dans les différences et qu'il est inacceptable qu'aujourd'hui encore des jeunes se sentent acculés, rejetés ou vulnérables, la Région agit par sa propre voie et soutient les initiatives associatives qui contribuent au changement : Discrimétrages, Esprit Critik, et les JADE

(Jeunes Ambassadeurs des Droits de l'Égalité). Depuis 2020, **plus de 6 000 jeunes** ont pu être ainsi sensibilisés aux actions de lutte contre les discriminations.

Un plan régional de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, adopté en 2020, développe des actions spécifiques sur ces thématiques comme le déplacement annuel de lycéens à Auschwitz dans le cadre du Mémorial de la Shoah.

Parce que ces violences touchent malheureusement toutes les sphères de la vie privée et publique, qu'elles sont parfois cachées mais toujours impactantes, la Région est engagée dans le combat contre les violences sexistes et sexuelles et agit aux côtés des associations et des établissements scolaires pour protéger les jeunes. C'est ainsi qu'avec **Génération Égalité**, la Région intervient en sensibilisant les jeunes de classes de secondes et des Ecoles de la deuxième chance depuis 2017 sur les violences (plus de 200 000 jeunes touchés).

- Agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

La Région soutient les associations qui portent des projets en faveur des jeunes en situation de **handicap**, pour renforcer cette juste place que chacun a le droit de revendiquer sans avoir à la réclamer. Handicap physique, mental, psychique, moteur, visible, invisible, ponctuel, chronique... tout doit être pensé et rien ne doit être oublié. La Région finance des projets innovants pour la promotion de cette inclusion au bénéfice de toutes et tous.

En ce qui concerne l'accessibilité du patrimoine Région pour les personnes en situation de handicap, un **Agenda d'Accessibilité Programmé** va permettre d'offrir à toutes et tous les mêmes conditions d'accueil en poursuivant les travaux de mise en accessibilité handicapé dans l'ensemble de ses locaux. Les nouveaux lycées et les organismes de formations sanitaires et sociales se construisent grâce aux prescriptions du Manuel édité par la Région pour penser autrement le vivre ensemble dans ces bâtiments.

- Assurer la sécurité au quotidien dans les lycées

La Région s'est fixée un objectif 100% des lycées sécurisés dans le cadre de son plan « La Région vous protège ». La création de « l'Observatoire régional sur la protection des usagers des lycées » repose sur une volonté affirmée de la Région de disposer d'une instance de travail dédiée avec les rectorats et la DRAAF. Son objectif principal est « de permettre une approche globale du climat scolaire au sein des lycées régionaux, puis de conduire une analyse fine afin d'innover et apporter des réponses concrètes de manière partenariale ». Cette instance de travail permettra de prioriser les actions régionales à mener afin de répondre au mieux et le plus rapidement possible aux besoins des lycéens, des équipes pédagogiques et ARL, à travers des questionnaires et des visites de terrain.

En effet, la sécurité morale et physique des jeunes et des adultes au sein de leur lycée est indispensable pour favoriser un climat propice à la réussite scolaire et contribuer, entre autres, à la lutte contre le déterminisme social.

Mesure 22

Installer l'Observatoire de la protection des usagers des lycées à compter de 2023, en poursuivant les travaux de sécurisation dans l'ensemble des lycées.

III / FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

1- Garantir l'accès de tous à la culture

Répondre à l'attente de proximité, aux besoins d'expression et d'engagement soulignés lors des rencontres de la jeunesse.

La Région travaille sur la **création de Relais culturels** pour consolider le rapprochement entre les lieux institutionnels de culture et les lieux d'éducation populaire et d'animation socio-culturelle, et ainsi favoriser la participation des publics jeunes. **Un Plan Oralité** vient compléter cette politique. Dispositif très largement connu auprès des jeunes, le **Prix Nougara a été revisité** pour susciter auprès des jeunes un désir d'expression, avec la création d'une catégorie « Eloquence ».

L'émancipation par la médiation ou la pratique artistique est un axe fort des politiques culturelles régionales. Ainsi, au Mémorial de Rivesaltes ou au Musée de Tautavel, au Musée et au Centre Régional d'Art Contemporain, une programmation et des actions conçues pour les jeunes sont organisées, en s'appuyant sur les établissements d'enseignement et les lycées. Des dispositifs au plus près des jeunes tels « Les médiateurs au cinéma » ou « Lycéens et apprentis au cinéma » sont également mis en œuvre.



Etudiants de l'IUT à la Médiathèque, Auch
© Cazabet Lilian - Région Occitanie

2- Encourager la pratique sportive

Le sport représente un espace de respiration, de partage et de liberté pour les jeunes. Il constitue un extraordinaire **levier d'insertion, d'apprentissage de la citoyenneté et d'émancipation**. Son offre, son coût, les questions d'accessibilité peuvent constituer autant de freins aux pratiques sportives des jeunes qu'il est important de prendre en compte pour garantir un accès à tous les jeunes.

Le développement du sport scolaire fait l'objet d'une politique régionale ambitieuse, notamment via la Carte Jeune Région (15 € d'aide pour une licence UNSS). Elle rapproche de la pratique sportive une classe d'âge qui s'en éloigne. Dès son lancement et en l'espace de seulement 2 ans, le nombre de licenciés UNSS dans les lycées a doublé, témoignant de la forte incitativité de l'aide à la pratique sportive.

La Région assure l'accompagnement des clubs formateurs pour les jeunes.

17 000 clubs sportifs régionaux constituent le socle de la vitalité sportive du territoire. Accueillant environ 1 300 000 licenciés, ils sont plus que jamais un espace

d'éducation, de lien social et de citoyenneté reconnu par tous. Avec les dispositifs « sport pour tous » et « Clubs ambassadeurs », la Région accompagne 1 500 clubs chaque année dans leur effort d'accueil des jeunes de 14 à 21 ans et pour les plus aguerris dans leur programme d'accès à l'excellence sportive.

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, sur l'ensemble du territoire régional, la Région propose une offre incitative (via un tarif de groupe à 1€/personne dans les trains liO) pour favoriser les déplacements en train des clubs sportifs amateurs, en faisant des **économies** tout en contribuant à limiter les émissions de carbone.

En soutenant plus de 200 manifestations sportives chaque année, dont la Coupe du Monde de Rugby ou encore les championnats d'Europe de judo en 2023, la Région facilite l'accès des jeunes aux grands événements sportifs. Par ailleurs, l'accompagnement des 30 clubs professionnels permet à la Région d'organiser des entraînements délocalisés dans les territoires, au plus près des jeunes licenciés des clubs amateurs, ainsi que la distribution de places aux lycéens et jeunes sportifs.

Mesure 23

Une nouvelle thématique « sport » sera intégrée dans le cadre du dispositif Occit'avenir. En effet, dans le cadre des jeux olympiques et para olympiques Paris 2024, la Région souhaite promouvoir auprès des jeunes les valeurs du Sport et de l'Olympisme.



Axe 3

LA RÉGION
POUR ET AVEC
LES JEUNES





Quelques retours des jeunes lors des concertations

« Faudrait nous consulter dès le lycée »

« on veut participer à vos choix politiques »

Mesure 24

Créer une plateforme en direction des jeunes référençant les aides et les services auxquels ils ont droit, et les actualités qui peuvent les intéresser.

I / FACILITER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Priorité 6 Encourager l'engagement et la participation citoyenne des jeunes

1. Valoriser l'engagement

Mesure 25

Création d'un label « Engagement Occitanie » pour valoriser l'engagement des jeunes dans leur parcours scolaire ou professionnel.

Aujourd'hui, un ensemble de dispositifs régionaux incitent à l'engagement citoyen des jeunes, qui pourraient être valorisés lors des événements organisés par la Région sur chacune des thématiques des politiques publiques. La Fondation des Bénévoles aura un rôle à jouer dans cette ambition.

L'engagement apparaît comme un élément important dans le cadre d'un parcours citoyen ou dans le processus d'orientation via une reconnaissance dans Parcoursup.

La Région souhaite encourager la citoyenneté active des étudiants, notamment par le biais d'un budget participatif pour soutenir les initiatives d'amélioration des conditions de vie étudiante (logement, santé, alimentation, services mutualisés, sport et culture,

tutorats, intergénérationnel, handicap, entrepreneuriat, ...).

L'engagement étudiant contribue à forger les personnalités et participe à la réussite personnelle et professionnelle. Les établissements d'enseignement supérieur, conscients de cet enjeu, encouragent et soutiennent nombre d'initiatives étudiantes, notamment en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Il s'agira de poursuivre cette dynamique pour permettre aux étudiants de devenir pleinement acteurs de leurs Campus et de soutenir les **actions de valorisation de l'engagement étudiant** (validation d'une Unité d'Enseignement, bonification des résultats, ...).



Concertation avec les jeunes du Campus d'Auch – janvier 2023
© Cazabet Lilian

2. Renforcer la promotion du service civique



Quelques retours des jeunes lors des concertations

« J'ai découvert d'autres personnes avec qui normalement je n'aurais jamais parlé »

« J'ai pu réaliser ma mission auprès des personnes âgées, je me sens utile »

En 2021, la région Occitanie a accueilli 8 215 jeunes volontaires en mission de service civique. **Dispositif très largement identifié par les jeunes**, en particulier en Occitanie, le service civique fait l'objet d'un accompagnement spécifique de la Région pour assurer la meilleure formation possible des jeunes volontaires et un accompagnement renforcé du tutorat. Engagement volontaire de 6 à 12 mois, il permet d'accomplir une mission d'intérêt général dans un des dix domaines d'intervention reconnus prioritaires tels que la solidarité, la santé, l'éducation pour tous ou encore l'environnement. En 2022, ce sont 388 jeunes qui ont bénéficié ainsi du soutien régional visant un renforcement de la formation des jeunes.

Levier sur l'engagement, le service civique est aussi un outil au service de la lutte contre le décrochage scolaire quand il est combiné. Cela fonctionne sur la base d'une alternance entre une mission de service civique et une formation dispensée au sein d'un établissement scolaire. Le jeune est en mission de service civique trois jours par semaine (soit environ 21 h par semaine) et réalise des missions identiques et dans les mêmes conditions que celles d'un volontaire engagé à temps plein. Les deux autres jours, le jeune bénéficie d'un parcours personnalisé dans un établissement scolaire.

Un Appel à Projet **Service civique combiné** en lien avec la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports est lancé en 2023.

Mesure 26

Élargir l'accompagnement de la Région au Service civique combiné pour lutter contre le décrochage.

3. Promouvoir les Chantiers de Jeunes Bénévoles Internationaux

Un chantier de jeunes bénévoles propose des expériences de bénévolat en France et à l'étranger. Dès 14 ans, il permet de pratiquer le « vivre ensemble » dans une dimension interculturelle et internationale, en participant à des projets de développement local aux

côtés des habitants.

Ces chantiers s'organisent dans le cadre d'un séjour collectif avec hébergement et durent généralement entre 2 et 3 semaines.

II / ÉCOUTER LES JEUNES ET LEUR PERMETTRE DE PARTICIPER AUX DÉCISIONS POLITIQUES DE LA RÉGION



Quelques retours des jeunes lors des concertations

« J’ai apprécié qu’on nous donne la parole ou de pouvoir rencontrer d’autres jeunes lors de rencontres »

« On s’engage bien plus que ce qu’on dit »

1. Poser les bases du dialogue

La Région a adopté sa nouvelle stratégie régionale « Ambition Région citoyenne » en décembre 2022, dont l’une des priorités affichées consiste à aller plus loin dans l’écoute et la prise en compte de l’avis et des besoins des jeunes pour faire évoluer les politiques régionales.

Forte de l’expérience du 1er mandat des représentants

des jeunesses (2018-2021) et des échanges avec les jeunes, la Région souhaite relancer un nouveau CRJ sur des bases différentes : un nombre de membres plus restreint (50 à 60 membres), une durée de mandat plus courte favorisant l’engagement et des rencontres plus fréquentes dans les territoires pour créer une dynamique de travail.

Mesure 27

Mettre en place le nouveau Conseil Régional des Jeunes.

2. Poursuivre les échanges avec les Jeunesses dans les territoires

Fort du succès de la première Rencontre des jeunesses en novembre 2022 à Toulouse, de nouvelles **rencontres itinérantes des jeunesses dans les territoires** vont prendre le relais de la concertation jeunesse 2022-2023. Le nouveau Conseil Régional des Jeunes

pourra également travailler avec d’autres instances de concertation au niveau local (Conseils départementaux de jeunes) ou en fonction de thématiques (vie étudiante, vie lycéenne).

Mesure 28

Lancer une consultation annuelle des lycéens sur des grandes thématiques, sujets d’actualité ou vie lycéenne, et prolonger la Concertation Jeunesses, en lien avec les Maisons de Ma Région, avec les rencontres itinérantes des jeunesses.

III / ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES JEUNES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT



Quelques retours des jeunes lors des concertations

« Trop peu d'enfants sont sensibilisés. Il faut sensibiliser dès le plus jeune âge ».

Face aux grands défis environnementaux globaux - changement climatique, tensions sur les ressources en eau, raréfaction des matières premières, effondrement de la biodiversité -, la Région prend en compte les attentes des jeunes et fait de la **transition écologique et énergétique** un marqueur fort de son action.

La stratégie Région à Energie Positive (REPOS) s'appuie en grande partie sur l'engagement des jeunes pour le climat, notamment via :

- **L'appel à Projet « Occit'avenir, Lycée à énergie positive », le Plan arbre**, les projets et initiatives **d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les lycées et les C.F.A** ;
- La Région promeut, notamment pour les plus jeunes, toutes les initiatives **d'éducation à l'environnement et au développement durable**, afin de donner à chacun le pouvoir d'agir en toute connaissance des enjeux ;
- Dans le cadre du Plan **« Pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens »**, la Région met en place des actions de sensibilisation et d'information des élèves des formations sanitaires et sociales depuis 2020.

A l'image de ce qui se fait dans les universités et les écoles supérieures, la mise en place de **« Rentrée**

Climat » dans les établissements permettra de renforcer la sensibilisation et apporter des solutions concrètes.

La généralisation **d'éco-délégués dans les lycées** permettra de déployer des actions concrètes dans leurs établissements, en lien avec des associations locales : lutte contre le gaspillage alimentaire, plantations d'arbres, renaturation d'espaces et de désimperméabilisation des cours de lycées, ...). Les éco-délégués seront également invités aux temps forts régionaux comme les salons Adnatura, Energaïa, Régal.

Une rencontre sera organisée avec les éco délégués à l'échelle régionale pour envisager des actions de transition à l'échelle des lycées.

Le futur **Plan Noé** viendra préciser ces différentes mesures d'accompagnement de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les lycées méditerranéens bénéficieront également d'actions de sensibilisation sur la pollution plastique du littoral, via la campagne « Faisons des MERveilles - pour une mer sans déchets » en lien avec le Parlement de la Mer.

Ces actions d'éducation à l'environnement et au développement durable seront également déclinées dans les lycées des territoires de montagne en lien avec le Parlement de la Montagne.

Mesure 29

Sensibiliser les lycéens aux enjeux environnementaux en lien avec les éco-délégués dans le cadre d'une rentrée climat et biodiversité en lien avec le futur Plan Noé.

La multiplication des usages du numérique et les **conséquences environnementales, sociétales et sur la santé** en particulier des jeunes doivent aujourd'hui être prises en compte. Dans l'objectif de réussite éducative, la Région a souhaité que chaque lycéen ait

un égal accès au numérique et aux ressources de l'ENT (IoRdi). **Labellisée « numérique responsable »** depuis janvier 2023, la Région engage de nouvelles actions en direction des lycéennes et lycéens afin d'encourager un usage responsable du numérique.

Mesure 30

Élaborer des actions pédagogiques autour du numérique responsable à destination des lycéens, en s'appuyant sur des jeunes en Service civique.



Plan Noé, paillage des arbres par les élèves du lycée Jean Monnet Montpellier (34), mars 2022
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse Montpellier

22, bd du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9

201, av. de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2

Appel gratuit / N° Unique : 3010

 @occitanie|laregion.fr